

Déficits politiques et opportunités de développement de l'agroforesterie à grande échelle en Afrique subsaharienne: Recommandations issues d'une revue des politiques et pratiques récentes



Regreening Africa



Funded by the European Union





Résumé

L'agroforesterie, ou l'intégration des arbres dans les paysages agricoles et pastoraux, est l'un des outils les plus efficaces dont nous disposons pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, et pour la restauration des terres dégradées, tout en fournissant des moyens de subsistance et des bénéfices nutritionnels à des millions de personnes en Afrique subsaharienne. Les systèmes d'agroforesterie dans les petites exploitations agricoles jouent un rôle crucial dans la réduction des risques pour les ménages et la diversification de leurs revenus tout en répondant aux besoins nutritionnels des femmes, enfants, hommes et des jeunes adultes plus vulnérables car souvent exclus des principales économies de marché.

Malgré ces rôles importants et la généralisation des pratiques agroforestières, plusieurs obstacles critiques entravent l'adoption accélérée de l'agroforesterie, même dans les zones qui présentent un potentiel important pour ces pratiques.

Cette note d'orientation stratégique résume les conclusions et recommandations sur le plan politique qui sont issues d'une revue des politiques et pratiques récentes réalisée dans le cadre du programme « Reverdir l'Afrique » financé par l'Union Européenne (UE) et mis en œuvre au Kenya, au Rwanda, en Éthiopie, en Somalie, au Niger, au Mali, au Sénégal et au Ghana. Nous affirmons qu'une adoption réussie de l'agroforesterie dépend non seulement du développement de technologies appropriées mais aussi de la garantie d'un environnement politique, juridique et institutionnel propice à l'appui du développement de l'agroforesterie à grande échelle.

Élaboration et usage prévu de cette note d'orientation stratégique

Cette note d'orientation stratégique a été élaborée lors des débuts du projet financé par l'Union Européenne sur l'inversion du processus de dégradation des terres en Afrique par le développement à grande échelle d'une agriculture avec une couverture permanente du sol (Reverdir l'Afrique, 2017-2022). Le projet est une intervention active déployant l'agroforesterie pour la restauration des terres sur 1,000,000 d'hectares et ciblant 500,000 ménages dans huit pays africains. Le projet a un objectif stratégique explicite d'accélérer le processus de restauration des terres à grande échelle grâce à un engagement pertinent dans les pays cibles du projet, à savoir l'Éthiopie, le Kenya, le Rwanda, la Somalie, le Mali, le Niger, le Ghana et le Sénégal. Cette note s'appuie également sur l'expérience accumulée en matière de politique d'agroforesterie du programme de recherche du Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (en anglais : Consultative Group on International Agricultural Research, abrégé en CGIAR) sur les forêts, les arbres et l'agroforesterie. Sur la base d'une revue documentaire méthodique, la conduite d'ateliers



nationaux et des discussions avec les communautés locales, l'environnement politique en matière d'agroforesterie et les dispositions juridiques et institutionnelles actuelles ont été explorés, et les obstacles et opportunités pour soutenir le développement de l'agroforesterie à grande échelle dans les pays du projet ont été identifiés et seront utilisés pour guider les engagements stratégiques du projet. Les recommandations contenues dans cette note décrivent les actions clés nécessaires pour accélérer le développement de l'agroforesterie à grande échelle à travers l'Afrique subsaharienne et en récolter les bénéfices, que ce soit en termes d'amélioration des moyens de subsistance ou de la croissance de l'économie nationale.

Principales Conclusions



L'agroforesterie fournit une occasion unique de faire face à l'urgence du changement climatique, à la dégradation des terres et à la perte de la biodiversité tout en contribuant aux aspirations, objectifs et engagements de développement nationaux et régionaux.



Différentes pratiques sont reconnues comme étant des pratiques d'agroforesterie dans cette note d'orientation, et comprennent la régénération naturelle gérée par les agriculteurs des arbres sur les terres agricoles (en anglais, « Farmer-Managed Natural Regeneration », FMNR), la régénération naturelle assistée (RNA) des arbres sur les terres forestières communautaires et nationales, l'intégration d'espèces d'arbres de haute valeur, que ce soit des arbres fruitiers, à noix, ou pour le bois dans les systèmes agricoles, et les techniques de conservation des sols et de l'eau impliquant l'utilisation d'arbres, d'arbustes et d'herbes entre autres. La seule caractéristique d'identification commune est l'intégration des arbres dans les terres agricoles et pastorales, sur différentes échelles spatiales et temporelles.



Malgré des efforts conséquents, l'agroforesterie n'a pas encore été suffisamment intégrée ou appuyée par les cadres politiques existants en Afrique. Étant donné que l'agroforesterie contient à la fois des éléments liés à l'agriculture, la foresterie, le foncier, l'eau et l'environnement, elle a tendance à n'apparaître véritablement dans aucune des politiques sectorielles et de ce fait, n'est donc intégrée correctement ni dans la planification ni dans les financements élaborés par les principaux ministères.



Des agriculteurs se rendent dans une pépinière en préparation de la campagne nationale de plantation d'arbres en Éthiopie. Photo Habtamu Regasa



La fragmentation et la coordination inefficace entre les institutions gouvernementales et les acteurs traitant des différentes composantes de l'agroforesterie (secteur privé, organisations non gouvernementales (ONG), institutions de recherche et universités), conduisent à un manque d'efficacité dans l'utilisation des ressources financières ainsi qu'à des doubles emplois ou à un manque d'attention sur les efforts nécessaires.



Ces conditions incitent un certain nombre de pays à se lancer dans l'élaboration et l'approbation législative de politiques agroforestières nationales et de stratégies et plans d'action d'agroforesterie plus exhaustifs.



Il est essentiel de combler les faiblesses concernant les capacités d'appui technique et de mise en œuvre, et de développer des mécanismes financiers pour le développement de l'agroforesterie. Les services d'appui technique restent sous-financés, peu formés et ne sont pas en mesure de soutenir les agriculteurs pour le développement de leurs systèmes agroforestiers. Le système d'appui gouvernemental doit être renforcé étant donné qu'il restera en place bien après la fin des autres projets. L'agroforesterie est désormais enseignée dans les cursus scolaires de nombreuses universités en agriculture et foresterie en Afrique, et inscrite dans l'agenda de la plupart des institutions de recherche agricole et forestière. Cette capacité devrait maintenant être mise à profit pour accélérer l'effort d'apprentissage pratique sur le terrain et appuyer des programmes à grande échelle plus ambitieux.



La filière de l'agroforesterie présente des opportunités mais nécessite des incitations, des investissements et des conditions politiques favorables pour assurer son développement, d'autant plus que les arbres peuvent prendre plusieurs années avant d'être productifs.



L'insécurité ou l'ambiguïté du régime foncier et de propriété des arbres crée une incertitude à long terme pour les agriculteurs et les éleveurs, limitant le succès des initiatives d'agroforesterie. Dans les pays où le régime foncier et de propriété des arbres a été réformé ces dernières années, l'adoption par les agriculteurs de systèmes agroforestiers a connu une expansion notable.



Des agriculteurs au Ghana défrichent l'herbe dans une ferme où la régénération naturelle des arbres est gérée par les agriculteurs.
Photo: Jason Amoo / Vision Mondiale Ghana

Recommandations stratégiques

1. Stratégies et politiques d'agroforesterie

Les pays doivent élaborer et mettre en œuvre une politique nationale, une stratégie et un plan d'action d'agroforesterie qui fournissent des orientations claires et cohérentes, pouvant être intégrées dans les plans, programmes et politiques au niveau infranational, via l'intermédiaire des structures décentralisées lorsqu'elles existent. Les pays devraient revoir, aligner et réviser leurs différentes politiques par rapport à l'appui au développement de l'agroforesterie à grande échelle, afin de bénéficier de la croissance accélérée de l'agroforesterie de manière cohérente et efficace.

2. Régime foncier et de propriété des arbres

Les pays devraient assurer la mise en œuvre coordonnée du développement de l'agroforesterie à travers des plateformes ou des mécanismes fonctionnant efficacement entre les ministères sectoriels responsables de l'agroforesterie, et en collaboration avec le secteur privé, les ONGs, les associations locales et les autres acteurs essentiels au succès de la mise en œuvre du développement de l'agroforesterie sur le terrain. La plateforme ou tout autre système devrait mettre en place des mécanismes institutionnels, des principes et des processus de gouvernance et de consultation efficaces pour des actions coordonnées entre les institutions et les acteurs. La décentralisation des fonctions du gouvernement national offre une opportunité pour l'intégration de l'agroforesterie dans les plans, programmes et politiques au niveau infranational. Un retour d'information et un lien avec les organismes de recherche et de conseil, ainsi qu'avec les ONGs et autres promoteurs de l'agroforesterie, sont également essentiels pour la coordination et l'harmonisation.

3. Régime foncier et de propriété des arbres

Les pays devraient poursuivre la réforme de leur régime foncier et de propriété des arbres afin de promouvoir l'agroforesterie, conformément aux directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans un contexte national de sécurité alimentaire, et en accord avec les principes pour l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, prenant en compte les considérations de genre. Les réformes du régime foncier et de propriété des arbres doivent prendre en considération les droits fonciers des groupes vulnérables, y compris les droits des femmes. Avec des droits clairement établis sur les arbres, les agriculteurs et les agricultrices seront fortement incités à investir dans l'agroforesterie, pour leur profit mais aussi pour le profit de l'économie nationale et de l'environnement.

4. Systèmes d'appui, de recherche et de surveillance

Les pays devraient accroître leurs investissements dans les services d'appui rural, la recherche et les systèmes de suivi afin d'augmenter les capacités en agroforesterie, ceci étant un moyen essentiel pour soutenir les agriculteurs. Cela doit être fait en étroite collaboration avec les organismes de recherche et de formation, ainsi qu'avec les agents de mise en œuvre tels que les dirigeants paysans, les agents gouvernementaux de vulgarisation et les acteurs non gouvernementaux, de façon transversale entre les secteurs et les différents acteurs, afin que l'expertise, souvent détenue dans les organismes de recherche..



4. Systèmes d'appui, de recherche et de surveillance

..et d'enseignement et dans les ministères de l'environnement, soit mise au service de la formation d'agents de conseil ou du personnel des pépinières, généralement employés par les ministères de l'agriculture et autres partenaires. Des processus solides de suivi, d'évaluation et de formation doivent être mis en place pour une réflexion et une amélioration continues.

5. Incitations et chaînes de valeur

Des incitations et des investissements dans le développement de chaînes de valeur de produits viables dérivés d'arbres sont nécessaires, de même qu'un environnement politique favorable. Un meilleur appui au développement des chaînes de valeur des produits dérivés d'arbres nécessiterait de lever les obstacles politiques, de fournir ou orienter les investissements en conséquence, d'améliorer l'accès au crédit et de transmettre les informations relatives au marché.

6. Engagements nationaux et internationaux

Les pays devraient mettre en œuvre et soutenir les activités d'agroforesterie aux niveaux national, infranational et local qui contribuent à la réalisation des aspirations et des engagements nationaux liés à l'agenda international. Des engagements tels que les Contributions Déterminées au niveau National pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, les objectifs de neutralité de la dégradation des terres pour inverser la dégradation des terres et les objectifs d'Aichi pour lutter contre la perte de biodiversité affichent une volonté politique cruciale pour relever ces défis interconnectés, grâce à l'agroforesterie. Ces engagements offrent également la possibilité de mobiliser des financements, de promouvoir les liens intersectoriels et de développer des systèmes de suivi intégrés au niveau national.

Conclusions Détaillées

1. Malgré des efforts importants, l'agroforesterie n'a pas encore été suffisamment intégrée ou appuyée dans les stratégies et cadres politiques existants.

Notre analyse montre que des pays comme le Kenya, le Rwanda, le Ghana, le Mali, le Niger et le Sénégal ont mis en avant l'agroforesterie dans leurs politiques ou programmes sectoriels, à travers le développement ou la révision de leurs politiques forestières et agricoles, leur Plan d'Action National pour l'adaptation au changement climatique et leurs Contributions Déterminées au niveau National. Par exemple, en 2009, le Ministère Kenyan de l'Agriculture a promulgué de nouvelles règles de foresterie agricole qui exigent que 10% de la surface de toutes les fermes aient une couverture arboricole, en réponse à la déforestation sévère du pays. Une autre réforme politique qui a directement ciblé et profité à l'expansion de l'agroforesterie est la réinterprétation et mise en œuvre du Code Forestier au Niger qui a renforcé l'accès aux arbres dans les fermes, réduit les sanctions punitives pour l'abattage d'arbres, encouragé la discussion sur les droits d'accès et contribué ainsi à étendre la pratique de la régénération naturelle gérée par les agriculteurs sur plus de 7 millions d'hectares de terres cultivées.

Malgré certains efforts notables, des obstacles politiques majeurs entravant l'adoption de l'agroforesterie ont été identifiés parmi les pays passés en revue, et incluent :

(i) L'absence totale de politiques liées à l'agroforesterie dans certains cas, ou le fait que l'agroforesterie ne soit pas suffisamment prise en compte dans les politiques actuelles (par exemple en Somalie, au Mali);

(ii) L'existence de politiques qui limitent l'accès, l'utilisation et la vente de produits issus des arbres, ce qui décourage les agriculteurs quant au fait de planter des arbres sur leurs terres (par exemple, au Mali, au Ghana);

(iii) Des politiques incohérentes qui interdisent un aspect de l'agroforesterie comme l'élagage des arbres, tout en faisant la promotion de la régénération naturelle gérée par les agriculteurs (par exemple, au Ghana); et (iv) des politiques fragmentées et développées par des secteurs cloisonnés, conduisant à des incohérences (par exemple au Mali, où la prédominance de la promotion de la mécanisation dans les politiques agricoles décourage l'intégration des arbres dans les exploitations agricoles).

Ces exemples soulignent l'absence de stratégies ou de politiques d'agroforesterie ciblées pour coordonner les efforts dispersés qui peuvent impacter l'agroforesterie. Cela empêche fortement la montée en puissance de l'agroforesterie. L'agroforesterie ne dispose pas d'un espace politique en tant que tel et appartient à de nombreux secteurs. En effet, différents aspects de l'agroforesterie sont disséminés dans les politiques ou stratégies agricoles, forestières, liées aux ressources naturelles et au changement climatique. Sur les huit pays passés en revue, la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest n'ont priorisé aucune politique ou stratégie d'agroforesterie, alors que des progrès plus importants sont notés en Afrique de l'Est.

Le Rwanda est le seul pays examiné qui a intégré l'agroforesterie dans ses politiques et plans nationaux (**voir encadré 1**). Dans les autres pays, différents aspects de certaines politiques sectorielles pourraient être mis à profit pour établir une stratégie ou une politique nationale d'agroforesterie. L'Éthiopie est sur le point de finaliser une



Le chef de la communauté Aba Hawi partage ses idées sur les efforts de restauration des terres à Tigray, en Éthiopie. Photo Gilberte Koffi / Agroforesterie mondiale



stratégie d'agroforesterie et le Kenya a également entamé l'élaboration d'une stratégie. Le Ghana a une politique d'agroforesterie qui remonte à 1986, et qui pourrait être remise à jour ou affinée sur la base des connaissances et de l'expérience actuelles. La Somalie (Puntland et Somaliland), le Mali, le Sénégal et le Niger ont tous l'agroforesterie mentionnée dans diverses stratégies et plans environnementaux, forestiers et liés

au changement climatique. Néanmoins, aucune mesure n'a encore été prise pour élaborer des politiques, stratégies ou plans exhaustifs axés sur l'agroforesterie. Un exemple significatif en dehors de l'Afrique est l'Inde qui a mis en œuvre une politique nationale d'agroforesterie (**voir Encadré 2**) avec des effets positifs sur la croissance des investissements dans l'agroforesterie et la propension des agriculteurs à adopter ces pratiques.

Encadré 1

Stratégie et plan d'action d'agroforesterie du Rwanda

Le Rwanda a récemment élaboré une stratégie et un plan d'action d'agroforesterie (2018-2027), qui seront mis en œuvre par l'Office Rwandais des Eaux et Forêts du Ministère de l'Environnement. Cette stratégie et ce plan d'action d'agroforesterie créent une feuille de route pour promouvoir une nouvelle direction et des synergies en agroforesterie, et engager une action coordonnée pour accroître l'adoption des technologies d'agroforesterie à grande échelle au bénéfice des paysages agricoles, des bassins versants et des communautés rurales du Rwanda. Le nouveau Plan Stratégique du Secteur Forestier (2017-2021) vise également une augmentation du nombre d'arbres répartis sur les terres cultivées et les zones agroforestières jusqu'à 50 arbres/ha via le développement et l'intensification des techniques agroforestières sur toutes les terres appropriées. La Vision 2020 du Rwanda comprend également l'agroforesterie, et la Stratégie nationale du Rwanda pour la transformation (2017-2024) vise à doubler la couverture agroforestière de 6% à 12% d'ici 2024.

2. Il existe une coordination fragmentée et inefficace entre les institutions et les acteurs traitant des différents éléments de l'agroforesterie.

Le développement de l'agroforesterie à grande échelle nécessite une coordination et une collaboration entre les hauts responsables de divers secteurs, en particulier ceux de l'agriculture, de l'environnement et de la foresterie. Le programme de l'agroforesterie ne fait typiquement pas partie d'un ministère en particulier, et le plus souvent, il n'y a pas d'institution

ou d'espace dédiés ayant pour mandat de coordonner les progrès de l'agroforesterie ou son intégration avec d'autres programmes de développement. Au Kenya et au Sénégal, une partie du mandat pour le développement de l'agroforesterie a été confiée aux Ministères du secteur de l'Environnement et de l'Agriculture. En Éthiopie, le développement de l'agroforesterie est dirigé par le Ministère de l'Agriculture. Au Rwanda, Niger et Mali, l'agroforesterie relève du secteur de l'Environnement, tandis qu'au Ghana et en Somalie, l'agroforesterie n'a pas d'ancrage institutionnel clair.

Encadré 2

La politique nationale d'agroforesterie de l'Inde

L'adoption de l'agroforesterie en Inde s'est heurtée à de nombreux obstacles, et une politique d'agroforesterie a été considérée comme largement nécessaire pour surmonter ces obstacles et réunir les différents ministères travaillant sur l'agroforesterie afin de mettre en œuvre un appui plus cohérent. L'élaboration et l'adoption de la politique d'agroforesterie en Inde à partir de 2008 ont fait de ce pays la première nation au monde à adopter une politique intersectorielle d'agroforesterie.

Cette politique prévoit des incitations pour la totalité de la filière du système agroforestier afin que celui-ci puisse fonctionner de façon autonome. La politique est non seulement considérée comme cruciale pour atteindre l'objectif ambitieux de l'Inde de 33% de couverture arborée, mais également pour fournir de nombreux autres bénéfices tels qu'accroître la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'approvisionnement en fourrage, en bois énergie et bois d'œuvre pour la population croissante de l'Inde. La politique d'agroforesterie a mis en place une plateforme pour faire converger les divers programmes de plantation d'arbres en dehors des zones forestières actuellement mis en œuvre par différents ministères tels que l'agriculture, le développement rural et l'environnement. La politique d'agroforesterie a également favorisé la création d'un important programme d'investissement visant à soutenir les États dans leurs efforts pour développer l'agroforesterie avec les petits agriculteurs. La politique a également guidé le renforcement de la recherche et de la vulgarisation sur l'agroforesterie, et elle a entraîné de nombreuses réformes réglementaires qui incitent les agriculteurs à s'engager plus activement dans la culture des arbres sur leurs terres. Un comité interministériel de haut niveau surveille la mise en œuvre de la politique. L'expérience de l'Inde a démontré qu'il est essentiel d'avoir l'adhésion la plus large possible à travers le spectre politique et ministériel. Les partisans de l'agroforesterie ont été appelés à engager le public le plus large possible et des réflexions ont été menées sur comment la politique serait élaborée pour garantir la transparence, la confiance et un large consensus.

Lorsqu'il existe un ministère chef de file, l'agroforesterie manque très souvent de ressources et il n'existe aucun mécanisme permettant de coordonner et de relier le ministère responsable avec d'autres ministères sectoriels, ou avec des instituts de recherche ou d'autres partenaires de mise en œuvre qui sont vitaux pour son développement. En Éthiopie, la création récente de la plateforme multipartite nationale éthiopienne pour les bassins versants et l'agroforesterie (**voir encadré 3**) offre une occasion précieuse d'appuyer la sensibilisation, la coordination et

l'harmonisation entre les secteurs, et de créer un environnement politique dans lequel l'agroforesterie peut prospérer.

Des comités nationaux de surveillance et de coordination ont été créés pour le projet « Reverdir l'Afrique » dans chacun des huit pays. Ces plateformes essentielles relient le projet aux hauts responsables du gouvernement et pourraient être renforcées pour assurer un rôle de coordination à long terme.





Encadré 3

Création de la plateforme multipartite nationale éthiopienne pour les bassins versants et l'agroforesterie (en anglais, «Ethiopian National Watershed and Agroforestry Multi-stakeholder Platform», NWAMP)

La création du NWAMP vise à accélérer l'adoption de l'agroforesterie à grande échelle en Éthiopie en développant des stratégies d'agroforesterie. Cela comprend une meilleure coordination et harmonisation entre les secteurs et entre les acteurs publics et privés et implique un renforcement des capacités pour la recherche, les systèmes d'appui, les agriculteurs et les autres acteurs pertinents. La Direction de la gestion des ressources naturelles du Ministère de l'Agriculture et le bureau national du Centre Mondial d'Agroforesterie (ICRAF) ont conjointement créé et coordonnent le NWAMP en collaboration avec les ministères, commissions et départements des secteurs de l'eau, de l'énergie et de l'environnement. Le NWAMP facilite les liens entre les acteurs au sein et entre les réseaux nationaux, régionaux et internationaux d'agroforesterie et des bassins versants. Il permet de limiter la duplication d'activités des partenaires mettant en œuvre les technologies et pratiques agroforestières. Les rôles et responsabilités clés du NWAMP comprennent la sensibilisation, le partage et la diffusion de la connaissance en matière d'agroforesterie, ainsi que l'appui technique au développement d'un environnement politique favorable dans lequel l'agroforesterie peut prospérer. Cela passe par un appui et des orientations pour l'élaboration des politiques, stratégies et plans. Le NWAMP mobilisera également des ressources financières plus importantes pour l'agroforesterie, soutiendra le suivi et l'évaluation de la performance des pratiques agroforestières et l'étendue des progrès du développement de l'agroforesterie à grande échelle à travers le pays.

3. La prévalence de l'insécurité ou de l'ambiguïté du régime foncier et de propriété des arbres engendre une incertitude à long terme pour les gestionnaires des terres, limitant le succès des initiatives d'agroforesterie.

Les arbres dans les exploitations agricoles, dans les forêts communautaires et les terres pastorales nécessitent des droits fonciers clairement définis et sûrs. L'absence de droits de propriété clairement définis affecte considérablement les décisions des agriculteurs en ce qui concerne l'investissement à long terme opéré sur leurs terres, en particulier au regard des investissements dans les arbres et de la mise en place de l'agroforesterie. Différents types d'insécurité

foncière ont été notés parmi les pays examinés, tels que l'absence de titres fonciers officiels (Éthiopie). Dans les pays d'Afrique de l'Ouest (Mali, Niger, Sénégal et Ghana), les droits sur les arbres sont souvent dissociés des droits sur les terres et/ou les réglementations forestières empêchent la plantation d'arbres dans les fermes. Les agriculteurs n'ont souvent pas le droit de gérer les arbres sur leurs terres et de commercialiser les produits issus des arbres, et font face à des systèmes de permis bureaucratiques, coûteux et complexes. En outre, dans la plupart des pays passés en revue, le prix d'achat des terres et les loyers sont élevés, ce qui restreint l'accès des catégories de populations les plus pauvres et vulnérables (y compris les femmes). De plus, le système patrilinéaire prédomine, ce qui ne permet pas aux femmes d'hériter ou de posséder des terres.

Une pépinière avec diverses espèces. Photo: Centre Mondial d'Agroforesterie





Les agriculteurs sont donc fortement dissuadés de planter ou de gérer des arbres sur leurs terres lorsque l'État revendique la propriété de ces arbres, ou lorsque l'élagage ou l'abattage des arbres sont restreints dans les paysages agricoles, ou encore lorsque l'État a toujours le pouvoir d'accorder des concessions sur les arbres dans les paysages agricole de façon totalement arbitraire. Des mécanismes pour exempter les terres agricoles de ces interdictions d'abattage et d'élagage sont nécessaires. Les droits d'utilisation des arbres peuvent être gérés séparément du régime foncier, lorsque cela est utile, comme par exemple en Éthiopie. Dans le cadre du projet Humbo sur la conservation des bassins versants, le gouvernement a fourni un document juridiquement contraignant accordant des « droits d'utilisation des arbres », car il y avait une exigence obligatoire de recevoir des incitations de financement du carbone dans ce projet. Au Ghana comme au Niger, un processus de réforme est en cours qui pourrait améliorer la propriété, l'accès et l'utilisation des arbres par les propriétaires fonciers. Les directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, et les principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires offrent un cadre pour promouvoir la sécurité foncière.

4. Il est essentiel de combler les faiblesses dans les capacités d'appui technique et de mise en œuvre, et de développer les mécanismes financiers pour le développement de l'agroforesterie.

Une des contraintes qui a été mise en évidence dans plusieurs pays tels que le Rwanda, le Sénégal et l'Éthiopie, est l'insuffisance d'investissements dans la recherche et le développement de technologies agroforestières, ainsi que les liens ténus entre la recherche, le conseil et le transfert de connaissances. La gamme limitée des pratiques agroforestières promues ainsi que la faible disponibilité de semences et de plants d'arbres de haute qualité ont également été mis en évidence.

Les connaissances locales devraient être mieux exploitées afin de développer et promouvoir des options agroforestières pour différents contextes locaux et à différentes échelles. Il existe de nombreuses ONG, organisations locales, coopératives et associations d'agriculteurs/producteurs qui travaillent dans l'agroforesterie dans les 8 pays examinés. Ces acteurs sont de plus en plus impliqués dans la gestion des ressources naturelles à grande échelle. Cependant, le nombre d'agents dédiés à l'appui à l'agroforesterie et leur capacité technique à fournir cet appui de façon pertinente font souvent cruellement défaut.

Des agriculteurs facilitateurs ont maintenant été formés et sont actifs dans de nombreux pays. Ils devraient être mobilisés plus largement pour démontrer et diffuser les différentes options technologiques impliquant l'agroforesterie. Ils sont plus efficacement impliqués lorsqu'ils sont mis en lien avec des centres de formation et de démonstration bien équipés, comme nous l'observons au Kenya et au Rwanda. Les agricultrices et autres groupes vulnérables doivent également être encouragés et formés à pratiquer l'agroforesterie, étant donné les résultats prometteurs et les opportunités pour la sécurité alimentaire, la résilience et la diversification des revenus, comme on a pu l'observer au Sénégal, au Mali et au Ghana par exemple. De nombreuses universités agricoles proposent désormais des cursus scolaires en agroforesterie, ce qui par conséquent va aboutir à un nombre croissant de diplômés en agroforesterie. Ces diplômés et les réseaux d'organismes de recherche en agroforesterie existants dans la plupart des pays devraient désormais être mieux reliés aux systèmes d'appui et aux efforts croissants des ONGs et d'autres acteurs pour le renforcement des pratiques agroforestières.

Certaines chaînes de valeur agroforestières existent en Afrique de l'Ouest, tels que celles basées sur le cacao et le café au Ghana et commencent à se développer pour le karité et les noix de cajou au Ghana, Mali et Sénégal. Il existe d'autres opportunités pour différents produits agroforestiers dans tous les pays que

nous avons examinés (par exemple, *Moringa stenotepala* en Éthiopie, *Moringa oleifera* au Niger, gomme arabique au Sénégal). Leur développement nécessiterait d'abord d'éliminer les obstacles politiques empêchant la participation des petites exploitations agricoles dans les marchés ainsi qu'un environnement politique favorisant l'agroforesterie, l'accès au marché et l'accès aux informations pertinentes sur le marché des produits dérivés des arbres.

5. Renforcer les chaînes de valeur de l'agroforesterie.

Les chaînes de valeur de l'agroforesterie fournissent des incitations économiques aux agriculteurs, accélérant ainsi l'adoption des technologies qui reposent sur l'intégration d'arbres dans les terres. Les agriculteurs cultivent des arbres pour les fruits, les noix, l'énergie (principalement le charbon de bois et le bois de chauffage), les poteaux, le fourrage et les fibres qui sont vendus pour fournir un revenu supplémentaire aux ménages, en particulier lorsque les récoltes agricoles ont été mauvaises, épuisées ou que l'on est hors saison. Des opportunités pour les chaînes de valeur de l'agroforesterie existent mais sont généralement peu développées. Il n'y a pas suffisamment de mise en relation entre les agriculteurs et le secteur privé pour l'écoulement de leurs produits, et il existe un manque de développement d'infrastructures essentielles (routes, installations de traitement et de stockage).

La valeur ajoutée des produits agroforestiers reste faible et les agriculteurs obtiennent par conséquent des prix très bas. Dans les zones rurales, des groupes d'agriculteurs se sont structurés rapidement, en particulier pour les cultures horticoles, et s'organisent pour récolter leurs produits, procéder à la catégorisation initiale, au tri et à l'emballage afin d'obtenir des prix plus élevés, mais cela reste rare pour les produits dérivés des arbres. L'accès aux informations sur les prix du marché est également crucial pour que les agriculteurs puissent négocier avec différents acheteurs. Les chaînes de valeur



basées sur les arbres peuvent nécessiter des investissements extérieurs et des subventions pour compenser les coûts initiaux, la raison principale étant que les arbres peuvent mettre plusieurs années avant de produire et d'être rentables sur le plan économique. Néanmoins les agriculteurs qui ont réussi à intégrer les arbres dans leurs systèmes agricoles ont souvent le sentiment d'un revenu futur plus durable pour leurs familles.

6. L'agroforesterie offre une occasion unique de faire face à l'urgence du changement climatique, à la dégradation des terres et à la perte de biodiversité tout en contribuant aux objectifs et engagements nationaux, régionaux et internationaux.

Les chaînes de valeur de l'agroforesterie fournissent des incitations économiques aux agriculteurs, accélérant ainsi l'adoption des technologies qui reposent sur l'intégration d'arbres dans les terres. Les agriculteurs cultivent des arbres pour les fruits, les noix, l'énergie (principalement le charbon de bois et le bois de chauffage), les poteaux, le fourrage et les fibres qui sont vendus pour fournir un revenu supplémentaire aux ménages, en particulier lorsque les récoltes agricoles ont été mauvaises, épuisées ou que l'on est hors saison. Des opportunités pour les chaînes de valeur de l'agroforesterie existent mais sont généralement peu développées. Il n'y a pas suffisamment de mise en relation entre les agriculteurs et le secteur privé pour l'écoulement de leurs produits, et il existe un manque de développement d'infrastructures essentielles (routes, installations de traitement et de stockage).

La valeur ajoutée des produits agroforestiers reste faible et les agriculteurs obtiennent par conséquent des prix très bas. Dans les zones rurales, des groupes d'agriculteurs se sont structurés rapidement, en particulier pour les cultures horticoles, et s'organisent pour récolter leurs produits, procéder à la catégorisation initiale, au tri et à l'emballage afin d'obtenir des prix plus élevés, mais cela reste rare pour



les produits dérivés des arbres. L'accès aux informations sur les prix du marché est également crucial pour que les agriculteurs puissent négocier avec différents acheteurs. Les chaînes de valeur basées sur les arbres peuvent nécessiter des investissements extérieurs et des subventions pour compenser les coûts initiaux, la raison

principale étant que les arbres peuvent mettre plusieurs années avant de produire et d'être rentables sur le plan économique. Néanmoins les agriculteurs qui ont réussi à intégrer les arbres dans leurs systèmes agricoles ont souvent le sentiment d'un revenu futur plus durable pour leurs familles.



Un agriculteur démontrant les techniques de régénération naturelle des arbres FMNR dans sa ferme au Kenya. Photo Brian Wambua

Bernard, F., M. Bourne, D. Garrity, C. Neely et S. Chomba. 2019. Déficit politiques et opportunités de développement de l'agroforesterie à grande échelle en Afrique subsaharienne : recommandations issues d'une revue des politiques et pratiques récentes. Centre Mondial d'Agroforesterie (ICRAF), Nairobi.

Les auteurs tiennent à remercier tous les partenaires du projet qui ont participé à la revue des synthèses politiques de chaque pays. Cette note d'orientation stratégique a été réalisée avec l'appui financier de l'Union Européenne. Le contenu de cette note relève de la seule responsabilité des auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union Européenne.